

Le  
**Cannabis**  
les dangers d'une  
drogue méconnue



**U**n phénomène nouveau, inquiétant :

au collège, « des jeunes de 12 ans, font usage de cannabis ».

On constate depuis une dizaine d'années une augmentation régulière du nombre de jeunes consommateurs. Tout cela au moment de l'adolescence, là où le cerveau connaît un développement formidable ;

le cannabis va en perturber l'organisation et amoindrir ses capacités. Le produit est loin d'être anodin ; il est d'autant plus dangereux que sa banalisation ambiante laisse faussement penser le contraire.

## DES TRANSFORMATIONS GÉNÉTIQUES

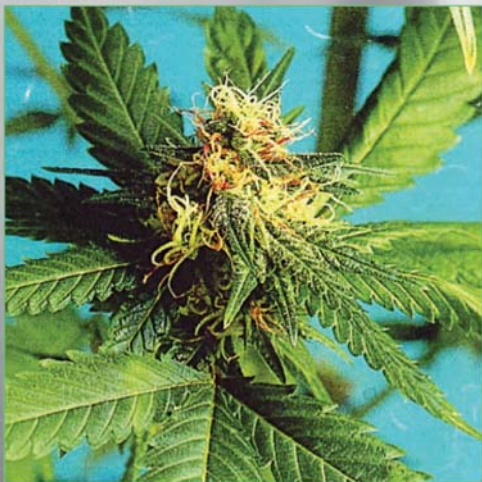
**L**e cannabis est de plus en plus dangereux et peut être 10 fois plus fort que celui des années 1970. Les fournisseurs ont sélectionné les variétés les plus riches en THC (principe actif), pour répondre à une demande des consommateurs en quête de plaisir immédiat, de fuite du réel, du mal être ou dans une recherche de défonce.

Le THC accroît le pouvoir d'accrochage aux autres drogues.

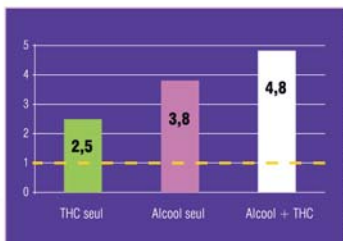
Les héroïnomanes

- 170000 connus en France -  
ont en majorité commencé par le cannabis ; la part de risque est réelle.

*Cannabis  
avant utilisation.*



Le cannabis fait perdre la notion de temps, de distance aux choses, de portée de ses actions. Il modifie et perturbe la sensibilité sur le plan affectif et la maîtrise des émotions. L'attention, la concentration perdent leur intensité ; la capacité d'apprendre, de mémoriser et de mobiliser ses facultés est diminuée ; les projets restent à l'état imaginaire. Chez les consommateurs quotidiens, on peut constater une difficulté à maîtriser tout ce qui a trait à l'émotionnel ; les pulsions de colère, pour un oui ou pour un non, peuvent devenir violence.



© Patrick MURIA Bulletin de l'Académie Nationale de médecine 2002, 186, n°2

*Multiplicateurs de risque sur 900 auteurs d'accidents. Etude sur les moins de 27 ans.*

## CONSÉQUENCES

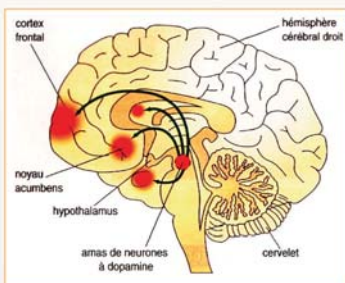
Le principe actif du cannabis imprègne principalement les graisses du cerveau, zone vulnérable, 10 fois plus irriguée que le reste du corps. Ces lipides du cerveau sont comme une éponge pour le THC en circulation dans le sang. Un seul joint par semaine suffit pour provoquer une forme d'intoxication chronique par stockage.

En fonction des individus, il faut attendre 10 à 30 jours pour éliminer complètement le THC du joint « occasionnel ».

Chez un gros consommateur, il faut attendre jusqu'à 18 mois pour obtenir l'évacuation totale après sevrage.

Le THC en fort dosage stocké peut être brutalement relargué par les cellules graisseuses lors d'un stress ou d'une émotion forte

- sur une contrariété par exemple - et peut entraîner ainsi des réactions disproportionnées, parfois associées à des troubles de mémoire ou perte de contrôle  
« violence – attitude suicidaire... »



*5 cibles du cannabis.*

Le cannabis aggrave considérablement les risques d'accidents de la route et perturbe fortement les apprentissages scolaires et les attitudes professionnelles. Sa consommation est donc non seulement un danger mais un facteur grave d'exclusion sociale.

# DES SIGNES À SURVEILLER

**Q**uels indices devraient vous inciter à être plus vigilant, plus à l'écoute ?

- les résultats scolaires en baisse progressive.
- le changement du réseau d'amis.
- la perte d'intérêt pour les loisirs et les sports habituels, pour tout ce qui demande des efforts et de l'endurance ; des oublis fréquents, de plus en plus de négligence...
- la détérioration des relations familiales sans véritable raison.
- un comportement agressif et rebelle dès la moindre contrariété.
- une tendance à l'isolement, à une fatigue persistante, à des angoisses avec des moments de « parano ».
- des changements dans la façon de s'alimenter ou dans les habitudes de sommeil avec des levers difficiles.
- le besoin nouveau d'une bouteille d'eau pour la nuit ; des toux nocturnes.
- changements physiques : yeux rouges, pupilles dilatées, rire non justifié surtout dans la première heure, nez qui coule, capacité respiratoire réduite, cernes sous les yeux, maux de gorge fréquents, petite tâche de brûlure sur les vêtements.

Concernant les produits et les matériels liés à la consommation :

- morceau de résine marron, tabac en vrac ou filtre avec le papier de cigarette

Conditionnement du cannabis :

- savonnette de résine
- barrette de résine
- pochette d'herbes
- capsule : 1 g d'huile

Toutes ces matières contiennent du THC

Conditionnement



déchiré, jeté à la poubelle sans tabac, gouttes pour les yeux,

- papier à rouler ou emboutisseuse de cigarette,
- morceau de carton prélevé sur le paquet de cigarettes pour rouler l'embout du joint,
- couteau noirci.

Pour les gros consommateurs : « bang, douille » = pipe à eau artisanale ou bricolée, genre : bouteille en plastique percée d'un tube plongé dans un fond avec embout métallique

pour recevoir la résine de cannabis ; la fumée est refroidie au passage dans l'eau, avant aspiration buccale.

## “QUE FAIRE EN CAS DE DOUTE ?”

**D**emandez de l'aide d'abord et avant tout pour vous-même, pour limiter vos angoisses, pour rester objectif. Même si vous vous considérez comme la personne la plus mal placée pour pouvoir aider votre enfant du fait de l'affectif qui vous lie, il doit trouver avec vous les limites qu'il n'a pas su se fixer. Il faut se poser des questions : « Que demande t-il au produit et que pouvons nous mettre à la place ? » et en parler sans culpabiliser ni s'enfermer dans le déni. Il est important que vous demandiez de l'aide auprès des professionnels. Ils sauront vous guider pour avoir l'attitude appropriée. Ne jamais vous décourager et rester à l'écoute même si le dialogue est difficile ; soyez ferme sur l'inacceptable, comme l'usage et la détention de cannabis à la maison. N'assumez pas les conséquences de ses actes à sa place et ne cédez pas aux manipulations s'il persiste dans sa consommation.

## “Des personnes vous écoutent et vous conseillent”

- Centre “Ecoute Cannabis” du Département : **02 51 36 13 00** (à compter du 1<sup>er</sup> février 2006)
- Familles et toxicomanies : **02 51 67 95 07**
- FNAPT (Fédération Nationale des APT) : **06 09 21 26 92**
- APT 85 (Association de Prévention de la Toxicomanie de Vendée) : **02 51 90 88 43**